

1

REVUE BELGE

DE

308 P

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1887.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,

9, RUE DE LA MADELEINE,

1887.

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

POINTS DIVERS
DE L'HISTOIRE MÉTALLIQUE DES PAYS-BAS.

PREMIER ARTICLE.

MÉDAILLES
DU
RÈGNE DE LOUIS XIV
SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DES PAYS-BAS
ET DONT LES COINS EXISTENT AU MUSÉE MONÉTAIRE A PARIS.
OMISES DANS LE GRAND OUVRAGE DE VAN LOON

Nous avons remarqué que plusieurs des médailles du règne de Louis XIV, que l'on peut bien qualifier officielles, et qui concernent les événements dont les Pays-Bas ont été le théâtre, ne figurent pas dans l'*Histoire métallique des dix-sept provinces des Pays-Bas*, de VAN LOON : c'est ce qui nous a conduit à vérifier, au moyen du catalogue, imprimé en 1833, des coins de médailles conservés

à l'Hôtel des Monnaies, à Paris (1), en quoi consistent exactement, au point de vue dont il s'agit, les omissions du savant Hollandais (2).

L'importance des lacunes ainsi constatées nous a paru être assez considérable pour fournir largement matière à l'article que nous donnons ici, accompagné de notions préliminaires destinées à faciliter l'intelligence du sujet.

Les coins des médailles du règne de Louis XIV portés au catalogue de 1833 occupent 472 numéros, sans compter la série des « personnages de marque » du même règne. Il y a, communément, une médaille par numéro, le coin qui sert à frapper la tête ne formant qu'un seul article avec le coin du revers. Il arrive, d'ailleurs, et assez fréquemment, que deux médailles se rapportant à un même sujet, et ne différant bien sensiblement entre elles que par le module, sont décrites sous le même numéro dans le catalogue imprimé. Du n° 1 au n° 387, auxquels commence et se termine la suite, tout particulièrement nombreuse, des médailles exécutées dans le module de 18 lignes, c'est-à-dire de 41 millimètres (3), le cas ne se produit pas moins de

(1) *Catalogue des poinçons, coins et médailles du Musée monétaire de la Commission des Monnaies et Médailles* ; Paris, 1833, in-8°.

(2) Toutes les citations que nous ferons de l'ouvrage de Van Loon se rapportent à l'édition en français (La Haye, 1732-1737).

(3) Nous devons, à chaque instant, mentionner les modules des médailles dont nous aurons à parler. Comme ces modules sont exprimés en *lignes* dans tous les anciens documents, et jusque dans

144 fois, ce qui donne déjà pour la collection intéressant directement Louis XIV et les faits de son règne, un total de 616 médailles. Mais il est constant que ce n'est pas tout, et que, pour un certain nombre de faits, les coins des médailles qui les rappellent, et sur lesquels le sujet est traité d'une manière presque identique, existent jusqu'en trois modules différents, à savoir de 30 et de 18 lignes invariablement pour chacun des faits, plus, pour chaque fait encore, un module intermédiaire, tantôt de 28 lignes, tantôt de 24, de 22, ou même de 20 lignes. Ces médailles peuvent encore aujourd'hui être frappées dans leurs trois modules, bien qu'elles ne figurent que pour deux au catalogue imprimé (1).

le Catalogue de 1833, il nous a paru bon de les laisser ainsi indiqués partout où nous les avons trouvés sous cette forme. Il suffit, pour avoir la concordance avec les mesures actuelles, de ne pas perdre de vue les évaluations suivantes : 36 lignes correspondent à 81 millimètres ; 32 lignes, à 72 millimètres ; 30 lignes, à 68 millimètres ; 28 lignes, à 63 millimètres ; 24 lignes, à 54 millimètres ; 22 lignes, à 50 millimètres ; 20 lignes, à 45 millimètres ; 18 lignes, à 41 millimètres. Nous n'aurons guère à parler de médailles d'un module inférieur à ce dernier.

(1) Nous allons en signaler douze cas, se rapportant tous à l'histoire métallique des Pays Bas ; nous laissons de côté, bien entendu, ce que l'on pourrait trouver en dehors de ce cadre, et dont nous n'avons nullement eu à nous occuper.

Les médailles nos 39, 74, 200, 216 et 228 du catalogue imprimé peuvent se frapper dans le module intermédiaire de 28 lignes ; les nos 7, 8 et 185 en celui de 24 lignes ; les nos 166 et 209 en celui de 22 lignes ; et le n° 232 en 20 lignes. Le n° 192 (bataille de Seneffe) peut encore se frapper actuellement dans les modules intermédiaires de

Cette collection monumentale dont une flatterie courtisanesque a malheureusement enflé outre mesure le caractère, ne s'est faite, ni toujours dans une entière harmonie de conception, ni à toutes les époques du règne, à beaucoup près. On peut même dire, de la majeure partie des médailles de Louis XIV, qu'elles ont le grand défaut de n'avoir été imaginées et exécutées que très longtemps, et même quelquefois plus d'un demi-siècle, après les faits dont elles consacrent le souvenir. Celles qui sont antérieures aux vingt dernières années du xvii^e siècle sont peu nombreuses, et il est souvent fort difficile de les distinguer avec quelque certitude de celles qui ont été faites depuis, à cause du soin que l'on a pris, dans les médailles antidatées, de mettre les coins de tête en rapport d'âge pour le portrait du roi, et de titres pour la légende, avec les événements représentés au revers.

Ce n'est pas que la pensée qu'a eue Louis XIV, ou qui lui a été suggérée, d'illustrer les événements de son règne par des médailles ne remonte très haut en date ; mais les travaux de la commission consistant en quelques membres (1), instituée en

28 et de 20 lignes, ce qui fait, en tout, quatre modules pour cette médaille seule.

(1) Les quatre lettrés ou érudits dont fut d'abord composée cette commission, que Louis XIV avait choisis parmi les membres de l'Académie française, et qui se réunissaient, à l'origine, dans les appartements de Colbert, où celui-ci les mettait au courant de ce qu'on

partie pour cet objet, dite d'abord la petite Académie, et qui devait devenir par la suite l'Académie des Médailles et Inscriptions, puis l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, n'ont marché pendant bien des années qu'avec une extrême lenteur, en ce qui concerne l'élaboration des médailles en projet. Le roi, occupé d'autres soins, ayant d'abord laissé celui des médailles à ses ministres, demeura très longtemps sans rien presser à cet égard.

Il n'est pas hors de propos de rappeler ici certains passages assez curieux d'une « épître » de Charles Patin à Louis XIV, datée du 1^{er} avril 1661 (!).

attendait d'eux, étaient Chapelain, l'abbé de Bourzeis, l'abbé Cassagnes et Charpentier, le grand faiseur d'inscriptions et de devises. (ALFRED MAURY, *L'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1864, p. 8.)

Ceux de leurs successeurs qui ont particulièrement pris part à la composition des médailles du règne de Louis XIV, jusqu'en 1700, cités dans la préface du recueil officiel de ces médailles, sont l'abbé Tallemant, Racine, Boileau, Jacques de Tourreil, l'abbé Renaudot, Dacier et Pavillon. Il convient d'ajouter à ces noms ceux de Ch. Perrault et de La Chapelle. (Voir le P. MÉNESTRIER, dans l'avertissement de son *Histoire de Louis le Grand par les médailles, etc.*, 1689.)

Nous ne parlerons pas des dessinateurs des projets de médailles, pris généralement parmi les artistes les plus en renom, comme Lebrun, Mignard, Sébastien Leclerc, etc. Ce que nous avons dit suffit bien pour faire comprendre que ce n'était pas sans être passée par bien des préparations qu'une médaille finissait par se faire.

(!) L'épître, ou lettre, dont il s'agit, est réimprimée à la suite de l'*Introduction à la connaissance des médailles*, par le même auteur. Voir, notamment, l'édition de Paris, 1667, sortie, en Hollande, des presses des Elzevier, et qui est donnée comme la deuxième; la première serait de 1665. — On trouve déjà dans ce livre (p. 113) un projet de médaille en l'honneur de Louis XIV, essai dont le goût de Charles

L'auteur y adresse au roi toutes les félicitations possibles sur la détermination qu'il a prise de gouverner par lui-même, et sur l'intérêt dont il s'est épris presque dans le même temps pour les tableaux, les livres et les médailles. Celles-ci « *ne se contentent pas*, dit Patin, en les opposant aux livres et aux tableaux, *du récit ni de la représentation : elles ajoutent encore la preuve, sans laquelle l'histoire n'apporte ni plaisir ni profit. La plupart des événements y sont décrits dès le temps mesme, dont elles portent, en différentes circonstances, des traces dans le concours desquelles les véritables curieux ne se trompent jamais...* ». Et après avoir parlé des portraits de grands hommes que nous ont transmis les médailles antiques, ainsi que des mérites de celles-ci sous le rapport de l'histoire et de l'art, ou, encore, de la rareté, l'auteur ajoute : « *Les médailles*

Patin ne mérite guère, d'ailleurs, d'être loué. Le jeune roi y est représenté dans une attitude altière, tendant la main à la « Religion, qu'on dirait être à genoux devant lui. Légende: RESTITVTORI ORBIS CHRISTIANI. Exergue : 1660.

En 1672 et 1673 quelques autres projets de médailles en l'honneur du roi se montrent dans les opuscules du chevalier de Jant, celui même qui, en 1672 aussi, prédisait exactement, comme on sait, en interprétant à sa façon certains quatrains des Centuries de Nostradamus, que Louis XIV pouvait compter sur une vie de soixante-seize ans, et il n'en avait alors que trente-trois. Nous aurons peut-être l'occasion de revenir sur ces projets de médailles du chevalier de Jant, dont aucun n'a été exécuté, que nous sachions, bien qu'on se soit inspiré de l'un d'eux dans la composition de la médaille publiée par VAN LOON, t. III, p. 60 (n° 417 du règne de Louis XIV, dans le Catalogue imprimé de 1833).

modernes..., en récompense de la rareté et d'autres perfections qu'elles n'ont pas, nous touchent de plus près. C'est là que Vostre Majesté, après avoir vu dans l'antique l'accroissement de la grandeur romaine et les triomphes des consuls et des Césars, verra les progrès de la belle monarchie qu'elle possède, les victoires de ses ancêtres et les siennes propres, enfin la paix qu'elle vient de donner à toute l'Europe d'une manière qui nous fait espérer de voir de temps en temps enrichir la Médaille des beaux exemples qu'elle prépare à toute la terre. Que je prévois de plaisir pour vous, Sire, dans ces doctes passetemps, et que Monseigneur le duc d'Orléans a bien choisi lorsqu'il a disposé de son cabinet en faveur de Vostre Majesté!... »

Cette lettre de Charles Patin, qu'il nous apprend lui-même avoir été gracieusement accueillie du roi, est antérieure de deux années à l'Académie des Médailles et Inscriptions. Celle-ci, en effet, ne faisait pas remonter son origine, même sous la désignation de petite Académie, au-delà de 1663 (1). Il convient, au surplus, de faire remarquer, d'après les sérieuses recherches et l'opinion de M. J. Guifrey, que « le projet d'immortaliser par des médailles l'histoire complète du règne de Louis XIV paraît n'avoir reçu une active impulsion qu'aux environs de 1686. Jusqu'à cette époque, on ren-

(1) Voir, notamment, dans le recueil des *Médailles du règne de Louis le Grand*, par la même Académie, celle de ces médailles qui concerne sa création, f° 73 des deux éditions de 1702. C'est, du reste, dit partout.

contre bien quelques essais isolés, mais aucune suite, aucune méthode. Les graveurs travaillent séparément, sans unité, presque sans direction. On n'a pas encore songé à imposer à leurs œuvres cette uniformité solennelle, mais un peu froide, à laquelle les arts comme les lettres ont été asservis par leurs grands prêtres Lebrun et Boileau ⁽¹⁾. »

Il y eut d'abord, en effet, des médailles de tous modules. La grande suite, celle des médailles du diamètre de 18 lignes, qui aujourd'hui, nous l'avons dit, comprend 387 numéros, n'a été commencée qu'en 1698 ou 1699 ⁽²⁾, et elle se composait déjà de 286 pièces relatives aux faits plus ou moins sail-

⁽¹⁾ *La Monnaie des Médailles*, dans la *Revue numismatique française*, année 1884, p. 480.

⁽²⁾ J. GUIFFREY, *loc. cit.* Voir dans la *Revue numismatique française*, année 1884, p. 489, et année 1885, pp. 88 à 92, 202 et 438. Consulter aussi l'avertissement de l'édition de 1702, in-4^o, du recueil officiel des *Médailles du règne de Louis le Grand*. On lit, d'autre part, dans la préface, devenue très rare par suite de suppression, de l'édition in-folio de cette même année 1702 : « C'est proprement depuis l'année 1694 que l'ouvrage qu'on publie aujourd'hui a commencé de prendre la forme où on le voit présentement ».... « M. Mauger, en moins de sept années, a gravé en acier deux cent soixante médailles et toutes les testes du Roy. Le reste est de MM. Roettiers, Bernard et Roussel. »

Le désaccord apparent, que l'on pourrait voir ici dans le laps de temps employé à la gravure des coins, provient de ce que les passages que nous avons reproduits de la préface supprimée ne se rapportent pas uniquement aux coins des médailles d'un seul module, ce qui n'empêche pas que le plus grand nombre de celles dues à Mauger soient du diamètre de 18 lignes.

lants de l'histoire du roi de 1643 à 1700, quand parut, en 1702, dans les deux formats, in-folio et in-4°, le recueil officiel bien connu, intitulé *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand, avec des explications historiques* (par l'Académie royale des Médailles et Inscriptions.)

L'intérêt que Louis XIV attacha personnellement aux médailles de son histoire quand l'œuvre fut une fois bien en train, et le soin qu'apportaient ses ministres à prévenir ses désirs, firent qu'elles n'étaient jamais trouvées que bien difficilement à la hauteur d'une perfection suffisante, soit pour la disposition et l'exécution du sujet, soit pour la délicatesse de la louange ou la dignité pompeuse des légendes, et que beaucoup furent recommencées plusieurs fois avant de satisfaire le monarque ou d'être jugées dignes de lui par le cercle de ses courtisans. Il arriva aussi que le souvenir de tel événement qui avait d'abord été trouvé mériter une médaille, assombrissait le roi, et que, si les choses n'allaient pas jusqu'à la suppression des coins, la médaille n'en était pas moins exclue de la grande suite historique, et reléguée provisoirement parmi les inutilités (*). Il y eut dans tout cela, en définitive,

(*) C'est ainsi que la « destruction d'Heidelberg », 1693, tout en ayant donné lieu à une médaille dont les coins existent encore à la Monnaie, *Heidelberga deleta*, module 36 lignes. n° 461 du Catalogue imprimé, n'est nullement représentée dans la grande suite historique des médailles de 18 lignes, ni dans les recueils officiels des médailles du règne de Louis XIV expliqués par l'Académie.

matière à bien des tâtonnements, des retouches et des complications qui autorisent à dire qu'une collection vraiment complète des médailles du règne de Louis XIV serait aujourd'hui chose impossible à faire ('). Il en existe beaucoup, au surplus, même parmi celles dont les coins sont encore conservés en l'Hôtel des Monnaies, à la conception desquelles l'Académie des Médailles et Incriptions a cru devoir faire savoir qu'elle était demeurée étrangère. Dans la préface de l'édition in-folio du recueil officiel, mentionnée plus haut, préface que Louis XIV fit supprimer, après la distribution de quelques exemplaires, on lisait cette déclaration, où le ton de la suffisance n'était pas ce qui manquait le plus : « L'Académie n'avoue et ne reconnoît pour son véritable ouvrage que les médailles qui composent cette Histoire. Car, outre celles qu'elle a cru à propos de corriger

(') C. F. J. GUIFFREY, dans la *Revue numismatique française*, année 1885, p. 203.

Parmi les sources nombreuses des variétés qui se sont produites, on doit noter celles qui résultent de ce que bien des coins de tête avec lesquels les médailles sont frappées aujourd'hui (à part, toutefois, celles de 18 lignes) diffèrent des coins avec lesquels on les frappait originairement.

Une autre source de variétés s'est produite, vers la fin du xvii^e siècle, de la question des *V voyelles*, que l'on s'est attaché à remplacer, autant qu'on l'a pu, dans la fabrication des médailles, par de véritables U, comme on l'a fait aussi pour la plupart des gravures qui sont données de ces mêmes médailles dans le recueil de l'Académie, édition in-folio de 1702 (ROBERT-DUMESNIL, *le Peintre-graveur français*, t. VII, pp. 206 et 207).

ou supprimer (1), il en a paru beaucoup d'autres dans le Recueil du Père Menestrier, et chez des curieux, frappées même aux Balanciers du Roy, et qui toutesfois n'appartiennent pas à l'Académie. On ne peut sans injustice lui attribuer ces dernières, et la réflexion la plus légère fera bien sentir la différence. »

Quand Louis XIV fit supprimer la préface dont cette citation est tirée, on s'attacha à faire entendre qu'il avait agi par modestie. L'insinuation était pour le moins singulière, s'appliquant à pareil prince, et Prosper Marchand s'en est égayé dans son *Dictionnaire historique* (2), en même temps qu'il en a fait justice. Ce qui paraît être l'exacte vérité, c'est que l'amour-propre du grand monarque fut peu flatté d'une préface dans laquelle on le louait beaucoup, sans aucun doute, mais où l'on était loin de s'occuper exclusivement de lui. Il est facile de juger de ce qui en fut par ce que nous apprennent les mémoires concernant Bossuet, par l'abbé Ledieu (3). « Dimanche 29 janvier 1702, M. de

(1) On ne peut pas ne pas remarquer la singularité du raisonnement résultant de cette partie de la préface; comme s'il eût dépendu de l'Académie de faire que des médailles ne fussent plus « *son véritable ouvrage* », parce qu'il aura été plus tard dans ses convenances, spontanées ou obligées, d'en corriger la composition. ou même de les supprimer en entier.

(2) La Haye, 1758-1759. L'auteur était mort en 1756.

(3) *Mémoires et journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, par l'abbé LEDIEU, publiés, pour la première fois, par M. l'abbé GUETTÉE. Paris, 1856, t. II, pp. 267 et 268.

Meaux, y est-il dit, a été au lever du Roi, puis il est venu dire la messe aux Récollets... Le Roi a dit à M. de Meaux qu'il lui donnait son livre de Médailles. C'est le grand ouvrage des *Médailles du règne de Louis le Grand*, imprimé à Paris, à l'Imprimerie royale et présenté au Roi au commencement de cette année, dont cinq cents exemplaires seulement coûtent au Roi cinquante mille écus, à cause de la magnificence de l'ouvrage...

« Le mardi, 31 janvier, M. de Meaux... après son dîner, a été au dîner du Roi, pour faire son remerciement de l'*Histoire des Médailles*. Le travail des ouvriers, le caractère et l'impression, les gravures des médailles et des bordures, la reliure même, tout cela est magnifique et admirable, et ne peut être assez loué ; c'est un chef-d'œuvre en ce genre. Mais les auteurs des explications historiques ont fait plus de vingt-quatre fautes contre la vérité de l'histoire, qu'on ne leur pardonne pas ici. Le pis est une préface où ils s'encensent les uns les autres, à commencer par M. l'abbé Bignon (1), et descendant jusqu'au libraire Anisson (2), au sujet de laquelle ils ont été sifflés à la Cour et à la ville, jusqu'à être obligés d'ôter leur préface de tous les exemplaires qui sont venus après les soixante-cinq premiers, donnés d'abord au Roi avec ce discours, et qui ont été distribués aux princes et aux

(1) Nous retrouverons ce personnage tout à l'heure.

(2) Anisson était le directeur de l'Imprimerie royale.

ducs et pairs sans qu'on en ait rien retranché. »

Parmi les exemplaires donnés encore par la suite, mais allégés de la malencontreuse préface, on doit une mention spéciale à ceux qui avaient été réservés pour les premiers présidents des parlements et les intendants des provinces. Au mois de mars 1702, le comte de Pontchartrain, alors chancelier de France, qui était chargé du soin des Académies depuis la mort de Louvois, et qui, avec l'aide de l'abbé J.-P. Bignon, son neveu (1), s'était tout particulièrement attaché à faire mener rapidement l'achèvement de l'histoire métallique, sachant qu'il entrerait, en cela, dans les vues du roi, adressait à chacun des hauts magistrats et fonctionnaires dont il s'agit cette lettre circulaire :

« A Versailles, le 8 mars 1702.

« On vient d'achever d'imprimer au Louvre un livre aussy beau pour la matière qu'il traite que curieux et rare par tout ce que l'art et la science y ont mis du leur dans la manière de traiter une précieuse matière. C'est l'histoire du règne du Roy par les médailles qui ont esté frappées successivement pour chacun événement considérable (2). Ce livre

(1) L'abbé Jean-Paul Bignon était bibliothécaire du Roi. Il avait été nommé membre honoraire de l'Académie des Médailles et Inscriptions en 1701.

(2) Nous n'accuserons pas Pontchartrain d'avoir voulu, par le mot *successivement*, donner ici à entendre que les médailles auraient été

n'est pas seulement un livre de bibliothèque et à y garder précieusement : c'est un livre que tout homme public doit toujours avoir ou dans les mains ou sur sa table, pour fournir à une conversation utile et solide. C'est dans cette pensée que j'ai cru vous faire plaisir de vous en destiner un exemplaire. Donnés donc ordre icy à quelqu'un de le venir prendre chés moy de vostre part, et je vous le donneray d'autant plus volontiers que je suis persuadé que vous en ferés tout l'usage qui s'en peut faire ('). »

La pression morale qui ressort de cette lettre n'est pas déguisée ; ce qui l'est peut-être, et même très probablement, c'est son point de départ. On comprend sans difficulté que ce n'était pas, pour Louis XIV, le lieu d'intervenir ostensiblement en cette affaire.

Quoi qu'il en soit, les explications de l'Académie

faites à mesure que se produisirent les événements qu'elles rappellent. Le contraire ressortait de la fameuse préface. Celle-ci avait bien été supprimée, sans nul doute, mais non pas assez radicalement pour qu'il ne fût plus possible d'en connaître le contenu. L'Académie, au fol. 73 de son recueil cité, éditions de 1702, déclare bien qu'elle aurait toujours travaillé à la composition des médailles de Louis XIV, dès sa création (1663) ; mais elle aurait, dans ce cas, travaillé très longtemps sans rien produire de bien arrêté, et il faut dire aussi qu'il y avait loin de 1663 à la date des plus anciens « événements considérables » du règne de Louis XIV.

(') *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*. recueillie et mise en ordre par DEPPING, t. IV, p. 624.

des Médailles, dont on aurait voulu faire un sujet de méditations favorites pour les grands représentants du pouvoir, ne paraissent pas avoir jamais été fort goûtées en France, où la flatterie, non plus qu'ailleurs, ne va guère qu'à ceux qu'elle caresse ou qui en profitent, et beaucoup de ces explications furent sévèrement appréciées à l'étranger, comme aussi le ton de ces médailles elles-mêmes. Ainsi en est-il, notamment, dans l'*Histoire de la vie et du règne de Louis XIV*, publiée à Francfort et à Bâle, de 1740 à 1743 (1), sous le nom de De la Hode, ouvrage sérieux, et plus impartial que bien d'autres, dans lequel l'auteur, après avoir, à maintes reprises, fait ses remarques sur le recueil de l'Académie considéré comme une Histoire du roi par les médailles, s'exprime ainsi : « Comme on a souvent critiqué cette Histoire, on croit devoir protester encore ici que ce n'est ni par affectation ni par malignité qu'on l'a fait, mais uniquement par amour pour la vérité et par une juste indignation contre la flatterie, qu'on y a portée jusqu'à insulter, en quelque sorte, aux autres nations et

(1) Cet ouvrage, en six volumes in-4°, qui contient, on le sait, de nombreuses pièces justificatives, est, en outre, « enrichi de médailles ». Ces médailles, pour la période de 1643 à 1700, sont reproduites d'après l'édition in-4°, 1702, du recueil de l'Académie, sans compter deux pièces satiriques ajoutées. Pour la période de 1701 à 1715, on a mis à contribution la deuxième édition dudit recueil, 1723, in-folio, en réduisant les gravures de médailles y empruntées au module de 18 lignes donné déjà à celles de la période antérieure.

aux autres potentats ; en quoi on a eu d'autant plus de tort que le monarque qu'on vouloit immortaliser fournissoit assez de matières à de justes louanges, sans qu'on donnât dans les exagérations et dans les excès que nous croyons avoir justement remarqués et reprochés ('). »

Le tort que, à notre tour, nous reprocherons à ce jugement, c'est qu'il laisse Louis XIV trop en dehors de la responsabilité des flatteries que son insatiable soif de louanges encourageait et accumulait autour de lui. Les médailles, au surplus, étaient presque toujours, par elles-mêmes aussi blessantes dans leur composition et leurs emphatiques devises, que les commentaires de l'Académie, et il est de toute évidence qu'elles n'auraient pas vu le jour, si le roi ne les avait pas approuvées, malgré leur caractère irritant.

Nous ne concluons pas des observations qui précèdent que les médailles du règne de Louis XIV manquent d'intérêt comme renseignements historiques. Ce sont, au contraire, des documents qui peignent, en partie, l'homme et son siècle, et que, par conséquent, il ne faut pas plus négliger que beaucoup d'autres ; mais on ne doit pas non plus, en accepter les témoignages sans esprit de critique et sans contrôle, ce que Prosper Marchand a fort bien dit, en parlant des monuments numismatiques en général.

(') T. V, 1743, p. 299.

Au point de vue de l'art, il n'est pas contestable que les médailles du règne de Louis XIV sont généralement d'une fort bonne exécution. Les noms de graveurs que l'on trouve encore, en entier pour la plupart, et quelquefois en abrégé ou simplement indiqués par une initiale, sur les coins des médailles du règne, conservés actuellement à l'Hôtel des Monnaies sont ceux-ci : Jean Varin (ou Warin) ⁽¹⁾, et son fils, du prénom de François, Hérard, L. Loir, Delahage (ou de Haie), J. Manger, Molard, Hupierre, Thomas Bernard, J. Nilis, F. Chéron, J. Chéron, Dufour, Hardy, Jérôme Roussel ⁽²⁾, Antoine Meybusch, Breton, Joseph Roettiers ⁽³⁾, le premier et le plus habile des graveurs de ce nom, Roger ⁽⁴⁾, R. Faltz, Jean Duvi-
viev, Jean Le Blanc ⁽⁵⁾.

(1) On écrit plus habituellement aujourd'hui *Warin* que *Varin*, bien que ce soit sous cette dernière forme que le nom du célèbre artiste est inscrit sur la médaille à son effigie. (Voir le Catalogue de 1833, n° 486 des médailles du règne de Louis XIV.) — Sur les médailles qu'il a exécutées, son nom est écrit tantôt par un V, tantôt par un W.

(2) Plusieurs de ses médailles sont signées *H. Roussel*, ce qui a quelquefois fait croire que, de son prénom, il s'appelait Henri. En réalité, la lettre H est ici l'initiale de *Hieronymus*.

(3) En général, ses médailles sont simplement signées d'un R. Indépendamment des observations sur ce sujet faites récemment, voir la remarque de VAN LOON, t. III, p. 61.

(4) Nous ne pouvons présenter ce nom comme certain. Les médailles sur lesquelles nous le trouvons (nos 10 et 359 du Catalogue imprimé) sont seulement signées *Rog.*, ou *Rog.f.*

(5) Il s'agit de médailles signées I. B. ou J. B. Nous pensons que

Quelques-uns de ces graveurs, comme Jean Duvivier et Le Blanc (1), n'ont pas travaillé ou n'ont travaillé que peu aux médailles de Louis XIV du vivant de ce prince. Ils furent particulièrement employés à remanier toute l'œuvre et à la compléter lorsque, sur la volonté de Louis XV, de faire continuer, pour le règne de son bisaïeul, la collection jusqu'à la mort de celui-ci, l'Académie eut à reviser une dernière fois les parties que l'on devait croire bien achevées déjà, et à composer de toutes pièces les médailles concernant les événements survenus depuis 1700, de telle sorte que l'ensemble se trouvât exactement préparé pour une nouvelle édition du recueil de 1702, corrigée, augmentée et comprenant le règne en son entier.

Cette nouvelle édition, in-folio comme la première, parut en 1723 (2). Elle n'a pas été inconnue

c'est à très juste titre que cette signature a été reconnue par d'Affry pour être celle de Jean Le Blanc. (*Les jetons de l'Échevinage parisien*, p. 37.)

Il y aurait lieu d'ajouter encore à la liste ci-dessus quelques initiales dont l'application reste à reconnaître : M. R., L. J., D. R., etc. Le Catalogue imprimé mentionne, en outre, nos 449 et 450, un coin signé *Arondeaux* ; mais ce coin a dû être exécuté en Hollande, et ce n'est que par suite de circonstances tout à fait exceptionnelles qu'il a pu se trouver déposé à la Monnaie des médailles à Paris. (Voir ce que nous en avons dit dans la *Revue belge de numismatique*, année 1885, p. 335, en note.)

(1) Le nom de Jean Duvivier ne paraît dans les documents de comptabilité conservés, relatifs à la façon des médailles, qu'à partir de 1714, et celui de Le Blanc qu'à partir de 1715. (*Rev. num. franç.*, 1885, p. 196.)

(2) *Médailles sur les principaux événements du règne entier de*

de Van Loon, qui la cite, t. IV, p. 393, et qui en a tiré les gravures de toutes les médailles de Louis XIV postérieures à 1700 qu'il a données dans son *Histoire métallique* des dix-sept provinces.

Van Loon a connu également les deux éditions de 1702, in-folio et in-4°, ainsi que l'ouvrage du P. Menestrier, mentionné succinctement plus haut, intitulé : *Histoire du Roy Louis le Grand, par les médailles, emblèmes, devises, jettons, etc.* (1). Dans ces différentes sources, il y a des médailles du règne de Louis XIV, intéressant les Pays-Bas, que l'historien-numismate hollandais n'a pas données, alors qu'il en a, au contraire, publié un certain nombre qu'on ne trouve pas à ces mêmes sources (2)

Louis le Grand, avec des explications historiques. A Paris, de l'Imprimerie royale, MDCCXXIII.

(1) Van Loon cite ce dernier ouvrage, peu exactement pour le titre, mais sans qu'on puisse s'y méprendre, t. III, p. 178. La première édition est de 1689, et la seconde et dernière porte la date de 1693. Entre temps, en 1691, une contrefaçon du même ouvrage avait paru en Hollande, sous la rubrique de Paris, mais tronquée, remaniée, et, de plus, défigurée par les additions les plus injurieuses à l'adresse de Louis XIV, ce qui a permis de dire que la contrefaçon n'avait été entreprise que pour donner matière à la production de ces insultes. (*La Science des médailles*, du P. JOBERT, t. 1^{er}, p. 18 de l'édition de 1739.)

(2) Il est bien entendu que nous ne parlons pas des médailles ayant un caractère bien évidemment satirique, dirigées contre Louis XIV, dont elles portent parfois l'effigie, en même temps qu'elles présentent, au premier aspect, les plus grands rapports de fabrique avec celles sorties de l'officine royale. Ce ne sont pas des médailles de cette sorte que l'on peut être surpris de ne pas rencontrer dans les anciens recueils d'origine française.

non plus que dans le Catalogue des coins de médailles existant à l'Hôtel des Monnaies.

Les omissions de Van Loon s'expliquent d'autant moins que l'on ne peut pas dire qu'il ait voulu économiser les planches quand on voit qu'il les a maintes fois multipliées comme à plaisir pour y étaler des variétés d'une même médaille ne présentant entre elles que des différences légères, ou bien encore des médailles tout à fait étrangères aux dix-sept provinces des Pays-Bas et à leur histoire, et dont il ne pouvait avoir à parler qu'incidemment. Peut-être, donc, serait-il difficile de mettre absolument sur le compte de l'oubli les omissions dont il s'agit. Mais, de quelque part qu'elles viennent, elles n'en sont pas moins un fait constant, auquel nous avons cherché à remédier dans une certaine mesure, en notant ici celles que nous a fait remarquer un examen attentif du catalogue de 1833. Ce document administratif permet de signaler avec toute sûreté, dans l'œuvre de Van Loon, et au point de vue où nous nous sommes placés, le plus grand nombre des lacunes principales.

Il pourra se rencontrer que plusieurs des faits que nous relèverons aient déjà été indiqués sommairement par M. J. Dirks, dans son *Penningkundig Repertorium*, que nous n'avons pas eu l'occasion de consulter en entier; mais ce recueil précieux, rédigé en néerlandais, est peu répandu hors de Hollande, et notre plan est, d'ailleurs, tout différent de celui de notre savant confrère.

Les descriptions qui vont suivre sont presque toujours données dans les termes mêmes employés au Catalogue de 1833. Nous serons, en général, très sobre d'observations au sujet des médailles ainsi décrites. Nous ne nous écarterons guère de cette règle qu'en trois endroits, qui méritent bien, au surplus, une exception, comme on le pourra voir. C'est d'abord la médaille avec sa légende en français, ce qui est fort remarquable, frappée en souvenir de l'arc de triomphe du faubourg Saint-Antoine (1670). La seconde exception se rapporte à la médaille de la statue érigée en l'honneur de Louis XIV par son adorateur La Feuillade, sur la place des Victoires (1686). La troisième, enfin, concerne la médaille de l'affaire du Texel (1696), ou plutôt l'erreur de date commise sur l'une des deux variantes de cette médaille-là, erreur d'autant plus singulière qu'elle paraît être demeurée inaperçue lors de la rédaction du catalogue de 1883.

§ I^{er}. MÉDAILLES ENTIÈREMENT OMISES PAR
VAN LOON.

Les numéros donnés aux médailles dans les descriptions qui suivent sont ceux qu'elles ont dans le *Catalogue des coins*. Lorsque le numéro est précédé d'une astérisque, cela signifie que la médaille est du module de 18 lignes, ou 41 millimètres. Nous indiquons les modules différents, dans la description de chacune des médailles dont le numéro n'est pas précédé de l'astérisque.

Les médailles sont classées par ordre chronologique.

Nous ne nous occuperons pas des coins de tête dans la description des médailles en 18 lignes. A ce sujet il suffit de rappeler que, pour les 387 numéros dont se compose toute la suite historique des médailles de ce module, la tête de Louis XIV varie huit fois, et que la différence se produit aux années 1643, 1649, 1655, 1660, 1666, 1673, 1680 et 1691 (nos 3, 43, 61, 83, 128, 184, 244, 300). De 1691 à 1715, année de la mort de Louis XIV, la tête reste la même. Ces portraits différents correspondent donc, approximativement, pour les âges du roi, à 4 ans, à 10, à 16, à 21, à 27, à 34, à 41 et à 52 ans. Quant aux légendes desdits coins de tête, c'est d'abord LUDOVICUS XIII REX CHRISTIANISSIMUS, jusqu'au n° 183 inclusivement ; puis, c'est LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS, depuis le n° 184 jusqu'à la fin.

* 28. Prise de Dunkerque en 1646. — Médaille différente du n° 27 publié par VAN LOON, t. II, p. 286.

Vires hostium navales accisæ. Deux matelots garrottés. A leurs pieds deux boucliers aux armes d'Espagne et de la ville de Dunkerque, que l'on

aperçoit dans l'éloignement. — Exergue : *Dunkerca expugnata*, M. DC. XLVI.

(*Trésor de numismatique et de glyptique, choix de médailles françaises*, t. III. pl. III, fig. 3.)

* 29. Troisième médaille sur le même sujet.

Même légende qu'au n° 28. La France debout, sur le bord de la mer, foule aux pieds un gouvernail ; à gauche, un bouclier aux armes de Dunkerque. — Exergue : *x octobris* M. DC. XLVI. (J. B.).

(*Médailles du règne de Louis le Grand*, édition de 1723, folio 20 (!).)

* 34. Prise d'Ypres ; 1648.

Fracta Hispanorum fiducia. L'Espagne à demi couchée, éplorée à la vue de Mars enlevant l'écusson et la couronne murale d'Ypres. — Exergue : *Ypris captis, xxviii maii* M. DC. XLVIII (D. V.).

(*Méd. de Louis le Grand*, éd. 1723, fol. 24. — ALPH. VANDEN PEEREBOOM, *Numismatique yproise*, pl. R, fig. 1.)

() Il n'y a pas à douter que c'est une des médailles faites à la suite des ordres donnés par Louis XV, pour la revision complémentaire et la continuation de l'histoire métallique du règne de son bisaïeul, dans le module de 18 lignes. Il en est de même des nos 34, 40, 42, 45, 57, 62, 69, 70, 72, 106, 138, 142, 145, 151 et 219. Plusieurs de ces médailles célèbrent des faits dont il n'avait pas été tenu compte dans les compositions précédentes ; plusieurs aussi remplacent d'autres médailles qui n'étaient plus trouvées d'un goût suffisamment accompli, mais dont les coins ont néanmoins été conservés. Presque toutes elles se reconnaissent des médailles antérieures, du même module, de l'œuvre de Mauger, par les initiales des graveurs : J. B. ou I. B. (Jean Le Blanc), D. V. ou J. D. (Jean Duvivier), etc.

* 40. Paix de Westphalie (ou de Munster); 1648. — Médaille différente du n° 41, publié par VAN LOON, t. II, p. 308, 1°.

Libertus Germaniæ. L'Allemagne, appuyée sur l'autel de la Paix, foule aux pieds un joug. — Exergue : *Fœdus westphalicum* XXIV oct. M. DC. XLVIII. (J. B.).

(Méd. de Louis le Grand, éd. 1723, fol. 28.)

* 44. Campagne de Flandre; 1649.

Minerva faulrix. Minerve debout, appuyée sur son javelot, tient une petite statue de la Victoire; à ses pieds, les écussons des villes de Condé et de Maubeuge. — Exergue : *Res in Belgio gestæ*. M. DC. XLIX (D. V.).

(Méd. de Louis le Grand, éd. 1723, fol. 30.)

* 45. Levée du siège de Guise; 1650. — Médaille différente du n° 46 (1), publié par VAN LOON, t. II, p. 346.

Hispanorum commeatu intercepto. La ville de Guise présente une couronne obsidionale à Mars, debout au milieu d'un monceau de munitions de guerre et de bouche. — Exergue : *Guisia liberata, 1 julii* M. DC. L (D. V.).

(Méd. de Louis le Grand, éd. 1723, fol. 31.)

* 57. Arras secouru; 1654. — Médaille différente du n° 58, publié par VAN LOON, t. II, p. 382.

(1) Le revers de ce n° 46, suivant le Catalogue de 1833, est signé T. B. (Thomas Bernard).

Perrupto hispanorum vallo, castris direptis. La Victoire tenant d'une main une couronne val-laire; et de l'autre une couronne obsidionale. — Exergue : *Atrebatum liberatum, XXV augusti* M. DC. LIV. (ƒ. B.).

(*Méd. de Louis le Grand*, éd. 1723, fol. 39.)

* 62. Prise de Landrecies, etc.; 1655. — Médaille différente du n° 61, publié par VAN LOON, t. II, p. 394.

Landrecium, Condat. et Fanum S. Gisl. capt. Les villes de Landrecies, Condé et Saint-Ghislain, en pleurs au pied d'une colonne sommée d'un globe aux armes de France. — Exergue : M. DC. LV.

(*Méd. de Louis le Grand*, éd. 1723, fol. 42.)

* 69. Prise de La Capelle, 1656. — Médaille diffé-rente du n° 68 (¹), publié par VAN LOON, t. II, p. 404.

Spes Hispanorum imminutæ. La ville de La Capelle, en pleurs, assise auprès du Camp des Français. — Exergue : *Capella capta. XXVI septembris* M. DC. LVI. (ƒ. D.).

(*Méd. de Louis le Grand*, éd. 1723, fol. 46.)

* 70. Prise de Montmédy; 1657. — Médaille différente du n° 71, publié par VAN LOON, t. II, p. 412.

Primo regis adventu. La ville de Montmédy,

(¹) Le revers de ce n° 68, suivant le Catalogue de 1833, est signé T. B.

abandonnant son écusson, tombe aux pieds du roi, représenté sous les traits de Mars. — Exergue : *Monsmedius captus. IV augusti M. DC. LVII. (ƒ. D.)*.

(*Méd. de Louis le Grand*, éd. 1723, fol. 47.)

* 72. Levée du siège d'Ardres, et prise de Saint-Venant et de Mardik; 1657. — Médaille différente, pour la légende et l'exergue, du n° 73, publiée par VAN LOON, t. II. p. 413.

Fines defensi et propagati. La France debout, etc. — Exergue : *Arda obsidione liberata et Fano S^{ti}-Venantii ac Mardico captis. M. DC. LVII.*

(*Méd. de Louis le Grand*, éd. 1723, fol. 48. — DANCOISNE, *Numismatique béthunoise*, pl. XXVII, n° 6.)

401. Paix des Pyrénées; 1659.

Médaille datée de 1660, du module de 30 lignes, semblable pour le revers à celle que VAN LOON, t. II, p. 440, 1^o, donne au diamètre de 16 lignes, et qui ne figure pas en ce module-là dans le Catalogue de 1833.

La médaille en 30 lignes se frappe actuellement avec un buste du roi signé R. (1), et à la légende *Ludovicus XIV rex Christianissimus*. Il ne nous paraît pas prouvé que cette légende fût en usage sur les médailles de Louis XIV dès l'époque à laquelle celle-ci se rapporte.

* 106. Acquisition de Dunkerque; 1662. — Mé-

(1) Roettiers.

daille différente du n° 105, publié par VAN LOON, t. II, p. 489.

Dunquerca acquisita. La ville de Dunkerque, à genoux, remet ses clefs au roi. — Exergue : xxvii octobris M. DC. LXII.

(*Méd. de Louis le Grand*, éd. 1723, fol. 72.)

* 138. Campagne de Flandre ; 1667. — Médaille différente de celle publiée par VAN LOON, t. III, p. 5. (Cf. n° 409 du Catalogue de 1833.)

Rex armis jus negatum repetens. Le roi à cheval, en costume antique, le bâton de commandement à la main. — Exergue : *Profectio in Belgium.* M. DC. LXVII.

(*Méd. de Louis le Grand*, éd. 1723, fol. 97.)

408. Prise de Tournai et de Courtrai ; 1667. — Médaille du module de 36 lignes.

Civitates Tornacensis et Curtracensis. Louis XIV, debout, vêtu à l'antique, reçoit les chefs des villes de Tournai et de Courtrai, qui les lui présentent à genoux. Le dieu de l'Escaut est couché sur son urne, aux pieds de la ville de Tournai ; celui de la Lys est debout derrière la ville de Courtrai. La Renommée, dans les airs, porte une couronne au dessus de la tête du roi. — Exergue : M. DC. LXVII.

(*Trésor de num. et glypt., choix de méd. françaises.* t. III, pl. XI. fig. 6.)

Cette pièce, dont le P. Menestrier a fait graver le revers dans son *Histoire du roy Louis le Grand, par les médailles, etc.*, Paris, 1689, se frappe main-

tenant avec le buste du roi, à la légende *Ludovicus XIV, D. g. Fran. et Nav. rex* (1).

* 142. Prise de Courtrai et d'Audenarde; 1667.

Curtracum et Aldenarda capta. Le roi, debout entre la Lys et l'Escaut, reçoit deux couronnes murales que la Victoire lui présente. — Exergue : *Mense julio* M. DC. LXVII.

(*Méd. de Louis le Grand*, éd. 1723, fol. 100.)

* 145. Encore la campagne de 1667.

Expeditio belgica. Le roi, sous la figure de Mars, assis au pied d'un palmier, sur un monceau d'armes et de drapeaux. — Exergue : M. DC. LXVII. (f. B.).

(*Méd. de Louis le Grand*, éd. 1723, fol. 103.)

* 151. Paix d'Aix-la-Chapelle; 1668.

Pax triumphis prælata. Le roi, vêtu à l'antique, reçoit une branche d'olivier que lui présente la Paix, assise sur des nuages. Dans le fond, des armures. — Exergue : *Fœdus Aquisgranense, 11 maii* M. DC. LXVIII.

(*Méd. de Louis le Grand*, éd. 1723, fol. 107.)

Variété perfectionnée de la médaille n° 152. Cette dernière a été publiée par VAN LOON, t. III, p. 20.

(1) Nous croyons savoir qu'un coin du revers de la même médaille a été refait, il n'y a pas de longues années, à un diamètre approchant de 88 millimètres, soit de 39 lignes.

* 166. Arc de triomphe du faubourg Saint-Antoine ; 1670.

Pour les conquêtes de Flandre et de la Franche Comté. Un arc de triomphe surmonté de la statue équestre du roi. — Exergue : M. DC. LXX.

Le même sujet existe en 30 lignes, à la Monnaie, sous le même numéro, en même temps qu'en 18 lignes, et aussi en 22 lignes, bien que ne figurant pas pour ce dernier module au Catalogue de 1833 (!). Dans les trois modules, les U de la légende, au revers, ont la forme de V, ce qui, pour les médailles de Louis XIV du module de 18 lignes, est tout à fait une exception.

Il s'agissait d'un arc de triomphe à élever à l'extrémité de la grande rue du faubourg Saint-Antoine, du côté de Vincennes, en l'honneur des succès des armes du roi en 1667 et 1668, dans la Flandre et la Franche-Comté.

Le monument fut commencé en 1670. Il devait être magnifique et surpasser tout ce qui s'était vu en ce genre. Mais, à l'exception des fondements et des assises jusqu'à la hauteur du soubassement des colonnes, tout cela d'une solidité incomparable, il fut élevé provisoirement en charpente et en plâtre,

(!) Dans l'Inventaire manuscrit des poinçons et des carrés, ou coins, de médailles et de jetons, pris en charge. en 1697 et 1698, par Nicolas de Lannoy, directeur du Balancier du Louvre (*Archives nationales*, KK. 960), cette médaille ne figure qu'en un seul module, indiqué là comme étant de 20 lignes (n° 1219).

pour que l'on put se rendre plus tôt compte de l'effet du projet dans son ensemble, et en attendant la construction définitive, qui n'eut jamais lieu (1).

Nous donnons dans son plus grand module, pl. I (2), et dans celui de 18 lignes pl. II, fig. 1, la curieuse médaille exécutée en souvenir de cet arc de triomphe. Ce monument y est représenté du côté opposé à la ville de Paris. On aperçoit dans l'éloignement le sommet de divers édifices de la capitale, parmi lesquels on distingue même très bien, sur le coin en 18 lignes, et dans la perspective de la voûte du milieu, les tours de Notre-Dame.

Le silence de Van Loon au sujet de cette médaille s'explique d'autant moins qu'elle était publiée, pour le revers, dès 1689 (3). Elle est la seule du règne de Louis XIV dont la légende du revers soit en français, ce qui mérite d'autant plus d'être remarqué qu'il s'agit, précisément, du monument à propos duquel fut débattue avec tant de vivacité et de chaleur, la question de savoir en la-

(1) PIGANOL DE LA FORCE, *Description historique de la ville de Paris*, édition de 1765, t. V, p. 74.

(2) Voir aussi *Trésor de numismatique et de glyptique. Choix de médailles françaises*, t. III, pl. XIII, fig. 1. La médaille y est publiée sans aucune remarque au sujet de la légende en français.

(3) C'est dans la première édition de *l'Histoire du règne de Louis le Grand par les médailles, etc.*, du P. MÉNESTRIER. Voir aussi la contrefaçon hollandaise de cette ouvrage, sous la date de 1691, pl. XI.

quelle des deux langues, latine ou française, il convenait le mieux, dans le royaume, que les inscriptions lapidaires fussent rédigées. Des principaux champions de cette grande dispute littéraire, à laquelle Colbert s'intéressait, nous ne citerons que Fr. Charpentier, qui tenait le parti de la langue nationale, et qui a fait à ce sujet un livre qui n'est pas oublié : c'est la *Deffense de la langue françoise pour l'inscription de l'Arc de triomphe* (*).

(* Paris, 1676, in-12. Le premier des deux discours dont cet ouvrage se compose avait déjà été imprimé en 1672, au plus tard. L'abbé de Bourzeis, qui mourut en cette dernière année, y a fait une réponse.

Charpentier fit suivre la *Deffense de la langue françoise* de deux autres volumes intitulés *De l'excellence de la langue françoise*, qu'il publia en 1683. Deux chapitres de ce dernier ouvrage traitent des questions suivantes :

(Chap. XV.) « *Si la langue latine convient mieux au dessein pour lequel on élève un Arc de Triomphe que la langue françoise; et quel est le véritable dessein de tous les monumens d'honneur eslevez en public à la gloire des grands personnages.* »

(Chap. XXVI.) « *De la différence qu'il faut faire entre l'inscription des médailles et celle d'un arc de triomphe, appuyée sur la nature de ces deux sortes de monumens.* »

Pour les médailles, Charpentier admet nettement, dans cette dernière production, bien qu'on lui eût fait le reproche, plus ou moins mérité dans le passé, d'être d'un avis contraire, la préférence de la langue latine à la langue nationale, en se fondant sur ce que les médailles ne sont pas destinées à rester à demeure comme les édifices, mais bien à porter en tous pays la renommée de ceux en l'honneur de qui elles sont frappées.

Voir pour le nom et le rôle de la plupart des savants qui se sont montrés les partisans ou les adversaires de Charpentier, dans la question de savoir « si les inscriptions des monumens publics de France

La médaille n° 166 est un souvenir à ne pas négliger de l'opinion que Charpentier s'attacha vaillamment à faire prévaloir, et qui avait, sans contredit, sa valeur. Ajoutons que, rapprochée des données qui précèdent, elle jette un jour nouveau sur ces divers jetons de services administratifs royaux que l'on voit tout à coup, aux étrennes de l'année 1674, paraître avec des devises en français, véritable phénomène qui ne se reproduisit plus jamais aussi complètement, et dont les traces bien accusées se remarquent encore sur quelques jetons des deux années suivantes (1).

doivent être écrites en Latin ou en François, les *Querelles littéraires*, par l'abbé IRAIL, 1761, t. II, pp. 97 et suiv.

Avec les interminables discussions soulevées en toute cette affaire, on n'était pas encore absolument à la fameuse querelle des *Anciens* et des *Modernes*, mais il semble bien qu'elles y préparaient les esprits, et qu'elles devaient tout naturellement y conduire.

(1) Pour l'année 1674, et par la seule inspection du Catalogue manuscrit des coins de jetons conservés encore actuellement dans les vitrines du Musée de l'Hôtel des Monnaies, nous ne comptons pas moins de six jetons dont la légende appuie la particularité que nous venons de poser en fait. — Trésor royal : *Je récompense la vertu*. Un laurier. — Bâtiments du roi : *J'en suis la force et l'ornement*. Une colonne soutenant une corniche. — Marine : *C'est à moi de la régir*. Une rame. — Ordinaire des guerres : *Plus grande en sera la victoire*. L'Hydre, dont quelques têtes restent à couper. — Jeton sans désignation de service : *Je nourris le plus grand des Dieux*. Un lis sur lequel butine une abeille. — Quant au sixième jeton, sur lequel on lit : *Je porte l'abondance en tous lieux*, il représente la Monnaie assise, tenant des balances et une corne d'abondance.

D'après le Catalogue susmentionné, les jetons à légendes en français pour l'année 1675, sont celui de l'Ordinaire des guerres et celui des

La médaille de l'arc de triomphe de 1670 ne figure dans aucune des trois éditions des *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand*, expliquées par l'Académie des Médailles et Inscriptions. Ainsi qu'on le voit dans les notes préliminaires de notre article, c'est dire que ce corps savant ne l'a pas reconnue pour être de son œuvre.

* 185. Prise de Maestricht; 1673.

Virtus regis invictissimi. Minerve debout, etc.

Le même sujet en 30 lignes, sous le même numéro, avec le buste du roi, couronné de laurier, signé R.

VAN LOON, t. III, p. 112, a donné une médaille semblable pour le revers, mais au diamètre de 22 lignes, non mentionné au Catalogue de 1833. Cette dernière est signée L. Loir sous le buste du roi. Ce doit être la plus ancienne des trois.

423. Prise de Cambrai; 1677. — Médaille du module de 26 lignes.

Imp. finibus ab host. incursionibus liberatis. La France debout, relevant d'une main son manteau,

Revenus casuels; et pour l'année 1676 on ne rencontre plus, dans les mêmes conditions, que le jeton de ce dernier service.

Nous avons laissé de côté, dans ce relevé, les jetons de jeu, de galanterie ou de fantaisie, ou étrangers à l'administration royale, que l'on peut trouver, à toutes les époques, avec des devises en français, ce pour quoi ils n'en demeureront pas moins en dehors de notre sujet.

tient de l'autre une couronne d'olivier; dans l'éloignement, un laboureur conduit sa charrue, — Exergue : *Cameracum captum*. M. DC. LXXVII. (*Dufour f.*).

Cette médaille se frappe avec le buste du roi, à la légende : *Lud. Magnus Fran. et Nav. rex.*

426. Prise de Saint-Omer; 1677. — Médaille du module de 30 lignes.

Exercitu e Cassellensi prælio redeunte. Louis XIV à cheval, à la tête de son armée, précédé par la Victoire qui tient les rênes de son cheval. La ville de Saint-Omer, à genoux, lui présente ses clefs. — Exergue : *Audomaropolis dedita*, 1677 (R).

Cette médaille se frappe avec le buste du roi couronné de laurier, signé R., et à la légende *Ludovicus Magnus rex Christianissimus*.

(*Trésor de num. et de glypt.*; *méd. franç.*, t. III, pl. XVIII, fig. 5. — ALEX. HERMAND, *Monnaies, médailles et jetons de Saint-Omer*, pl. II.)

* 219. Levée du siège de Charleroi; 1677.

Caroloregium altera obsidione liberatum. La ville de Charleroi s'inclinant devant Mars, lui présente une couronne obsidionale. — Exergue : *xiv augusti* M. DC. LXXVII.

(*Méd. de Louis le Grand*, éd. 1723, fol. 164.)

* 221. Même sujet. — Médaille différente du n° 220, publié par VAN LOON, t. III, p. 219.

Une couronne obsidionale dans laquelle est cette

inscription : *Ob Caroloregium bis obsidione liberatum.* M. DC. LXXII—M. DC. LXXVII.

La même médaille existe en 26 lignes, sous le même numéro, avec le buste du roi couronné de laurier.

* 233. Paix de Nimègue ; 1678. — Médaille différente du n° 232 sur le même sujet, et publiée par VAN LOON, t. III, p. 231.

Le revers est occupé en entier par cette inscription : *Ludovico Magno qui, Batavis debellatis, Hispanis toties devictis, Sequanis bis subactis, Germanis ubique superatis, hostium classibus fugatis et incensis, toti fere Europæ conjuratæ et fœderatæ pacem dedit, imperavit.* Anno M. DC. LXXVIII.

VAN LOON, t. III, p. 258, donne la même inscription d'après une médaille du module de 35 lignes, non mentionnée au Catalogue de 1833.

431. Paix générale ; 1679. — Médaille du module de 30 lignes.

Pacatori orbis. Louis XIV, revêtu du manteau royal, etc.

A part les dimensions, cette médaille, qui se frappe avec le buste du roi couronné de laurier, signé *R*, et à la légende *Ludovicus Magnus rex Christianissimus*, est la même, pour le revers, que celle du diamètre de 21 lignes, avec le buste signé *L. Loir*, publiée par VAN LOON, t. III, p. 260, et que le Catalogue de 1833 ne mentionne pas en ce module.

448. Statue de la Place des Victoires; 1686. — Médaille du module de 28 lignes. (Pl. III.)

Patri exercituum et ductori semper felici. Statue pédestre du roi couronné par la Victoire. Aux quatre coins du piédestal, les nations enchaînées; sur la base, cette inscription : *Viro immortalis.* — Exergue: *Franc. vice-com. d'Aubusson posuit in areâ publ. Lutetiar. ann. 1686.*

Cette médaille, qui se frappe actuellement avec le buste du roi, couronné de laurier, signé R, légende *Ludovicus Magnus rex Christianissimus*, représente le célèbre monument que le maréchal duc de La Feuillade, d'assez originale mémoire, fit élever en l'honneur de Louis XIV, du vivant de celui-ci, sur la place des Victoires à Paris, qui lui est due également, monument inauguré le 28 mars 1686 (1).

Nous n'aurions pas à nous occuper de cette médaille si l'on ne savait qu'il était fréquemment question de faits relatifs aux Pays-Bas dans les inscriptions des bas-reliefs du piédestal de la statue, ainsi que dans celles des quatre groupes de colonnes dont la place était ornée, et qui servaient de supports à de grands fanaux destinés à l'éclairer. Là étaient rappelés, sur le piédestal : le passage du Rhin (1672), la paix de Nimègue (1678); et sur les colonnes : la bataille de Rocroi (1643), la première

(1) PIGANOL DE LA FORCE, *Descript. hist. de la ville de Paris*, 1765, t. III, p. 66.

campagne du roi en Flandre (1667), la prise de Maestricht (1673), la bataille de Seneffe (1674), la flotte hollandaise brûlée à Tabago (1676), la prise de Valenciennes (1677), la bataille de Cassel (1677), la prise de Cambrai (1677), celle de Gand (1678), de Luxembourg (1684).

Dans un acte notarié relatif à l'entretien de la fondation du duc de la Feuillade, acte du 29 juin 1687, confirmé par lettres-patentes du roi du mois de juillet suivant, il était spécifié, article 11, que les ouvrages de la place seraient visités tous les cinq ans par les prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, et article 13, que, à la fin de la visite, des exemplaires en argent de la médaille qu'on vient de voir seraient remis : deux au prévôt des marchands, et une à chacun des quatre échevins, ainsi qu'au procureur, au greffier et au receveur de ladite ville de Paris. Une médaille semblable, mais en or, devait, en outre, être présentée le lendemain au roi pour lors régnant (').

Les témoignages prodigues de la reconnaissance

(') *Donation et substitution faites par Très Haut et très Puissant Seigneur, Monseigneur François Vicomte d'Aubusson de la Feuillade, Duc, Pair et Maréchal de France, Colonel des Gardes Françaises, Gouverneur du Dauphiné, le 29 juin 1687; confirmées par lettres patentes en forme d'édit du mois de juillet 1687; enregistrées au Parlement le 4 dudit mois de juillet 1687.* — Ces pièces sont imprimées, notamment, à la suite d'un *Traité des Statues*, par FRANÇOIS LEMÉE, écrit de circonstance mis au jour à Paris, en 1688, aux dépens, sans doute, de La Feuillade, et, dans tous les cas, pour la plus complète exaltation du monument dû à son culte pour le roi.

de La Feuillade envers Louis XIV, qui l'avait, peut-on dire, comblé de ses faveurs (1), furent diversement appréciés; mais le fait est qu'ils furent beaucoup au goût du roi. « Pour moi, écrivait le marquis de la Fare, quoique la plupart des gens ayent trouvé dans cela une ostentation folle, je ne sçaurois désapprouver qu'un courtisan qui a reçu de grands bienfaits de son maître laisse un pareil monument de sa reconnaissance, supposé qu'on admette des pensées vaines dans un prince sage et dans un sujet qui le seroit aussi (1). »

Bien que l'on conserve aujourd'hui à la Monnaie les coins de la médaille de la fondation La Feuillade, ils ne sont pas de ceux qui ont été faits aux frais du roi. Il résulte même de ce qui précède que la médaille avait une destination toute spéciale, et l'on ne voit pas qu'il ait pu en être frappé d'autres exemplaires qu'en argent et en or, à moins qu'à titre d'essai et par caprice.

* 278. Ligue.d'Augsbourg; 1688.

Disjunctam fœdus Augustanum. Les écussons des puissances liguées, enchaînés circulairement. Au

(1) La Feuillade, quand il fit ériger la statue de la place des Victoires, devait déjà à Louis XIV d'être duc, maréchal de France, colonel du régiment des Gardes Françaises, gouverneur et lieutenant général du roi en Dauphiné; mais il ne reçut le collier des ordres du roi qu'à la promotion du 31 décembre 1688.

(2) *Mémoires et réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV*, par M^r L. M. D. L. F. Rotterdam, 1716, p. 98.

milieu, un foudre. La légende est dans le champ, ainsi que la date : M. DC. LXXXVIII.

Cette médaille a existé dans le module de 30 lignes. C'est en ce dernier module qu'elle figure à l'Inventaire manuscrit, susmentionné, des poinçons et des carrés, etc., pris en charge par de Launay en 1698, art. 1451. Les « États Généraux de Hollande » sont une des puissances dont l'écusson est nommément désigné, parmi les dix-neuf dont l'ensemble se compose (').

454. Fontaine d'Ypres ; 1689, 1692. — Médaille de 20 lignes.

Fundit inexhaustas. Vue d'une fontaine surmontée de la statue de Louis XIV. — Dans le champ : *Ipræ*, 1689.

Revers : *Nobis jam melius nitet.* Un soleil rayonnant. — Exergue : *Castell. Ipr.* 1692.

(ALPH. VANDEN PEERBOOM, *Numismatique yproise* ; Cf. n^{os} 1 et 2.)

456. Prise de Mons ; 1691. — Médaille du module de 28 lignes.

Le revers de cette médaille, qui se frappe avec

(') Voici la description du carré, ou coin, n^o 1451, telle qu'elle est donnée à l'Inventaire : « Dix-neuf écussons ovales des armes de l'Empire, l'Espagne, l'Angleterre, la Bavière, le Brandebourg, la Saxe, le Palatinat, les États Généraux de Hollande, et de toutes les autres puissances liguées contre la France, et au milieu un foudre qui éclate de toutes parts. Au-dessus d'une banderolle : DISJUNGAM. Au-dessus d'une autre banderolle : FÆDUS AUGUSTANUM. »

le buste du roi à la légende *Ludovicus Magnus rex Christianissimus*, est entièrement occupé par l'inscription suivante :

Montium urbs Belg. munitiss. Han. caput, mense mart. a Ludovico M. obsessa et intra XVI diem expugnata, consil^{bns} Hagæ C. malè conjur. prin., et Arau. Pr. minaciter advolante (), victori laudem et optatum peractis imperiis decus arrogavit. M. DC. XC I.

(*Rev. num. belge*, 1857, pl. XVII.)

455. Médaille du module de 32 lignes, sur le même sujet, en même temps que sur la prise de Nice; 1691. — Au droit, buste du roi, signé *De la Haye*.

Extendit manus suas super montes et conturbavit regna. Composition double : 1^o vue de la ville de Mons et de ses fortifications; 2^o carte topographique du pays de Nice. — Exergue : *Præcludia veris.* M. DC. XCI.

(*Trésor de num. et de glypt.*; *méd. franç.*, t. III, pl. XXX.)

* 305. Prise de Namur; 1692. — Médaille différente du n^o 304, publiée par VAN LOON, t. IV, p. 88, n^o 2.)

Ludovicus Magnus Namurc. urbem et arces xxx die

(¹) *Consilientibus Hag Comitibus malè conjuratis principibus, et Arausionensi Principe minaciter advolante.* Il s'agit là du Congrès de La Haye, en 1691, et du secours que le Prince d'Orange comptait porter à la ville de Mons. (Voir, au surplus, l'intéressant mémoire de M. J.-F.-G. Meyer publié dans la *Revue numismatique belge*, année 1857, p. 246.)

obsid. cæpit. sub oculis Hispan. Angl. Germ. Batav. centum mill. La Sambre et la Meuse mêlant leurs eaux au pied d'un rocher sur lequel est élevé un cippe surmonté d'une statue de la Victoire. — Exergue : M. DC. XCH.

459. Furnes en sûreté sous la protection de la France ; 1692. — Médaille du module de 20 lignes, qui ne diffère que par la date, pour ce qui concerne le revers, de celle de 1689, publiée par VAN LOON, t. III, p. 409, et non mentionnée au Catalogue de 1833. Elle se frappe avec la tête du roi couronné de laurier, signée *J. Nilis* (1).

* 329. Défaite de la flotte hollandaise près du Texel ; 1696. — Médaille différente du n° 330, publiée par VAN LOON, t. IV, p. 231.

Attonita Batavia. La Hollande effrayée à la vue d'un vaisseau en proie aux flammes. — Exergue : *Incensis aut capt. nav. onerariis xxx, bellicis III, ad Texeliam.* M. DC. XCV. — (Pl. II, fig. 2.)

Cette médaille, qui porte une date inexacte, 1695 au lieu de 1696, rappelle un des hardis exploits de Jean Bart. Elle ne diffère que par la légende et l'exergue, de la médaille qui la suit, sous le n° 330, dans le Catalogue de 1833, exactement datée de

(1) Pour ce coin à la tête de Louis XIV, voir dans VAN LOON, t. IV, pp. 111 et 112, les médailles, datées également de 1692, des villes de Dunkerque et de Bergues-sur-Winoc, cette dernière attribuée là, par erreur, à la ville de Mons. (J. DIRKS, *Penningkundig repertorium*, fascic. LIV.)

1696, et publiée par VAN LOON, t. IV, p. 231, comme nous venons de le dire.

En parlant de cette dernière médaille, publiée bien antérieurement à l'ouvrage de VAN LOON, dans le recueil de l'Académie des Médailles et Inscriptions, nous ne saurions mieux faire que de reproduire l'explication qui en a été donnée par cette compagnie savante (1) :

« *Flotte hollandaise défaite à la vue du Texel.* — Le Chevalier Baërt, avec une petite escadre de vaisseaux du Roi, rencontra le 18 de juin la flotte marchande hollandoise de la mer Baltique, composée de plus de cent voiles et escortée par cinq gros navires de guerre. Il les attaqua aussitôt, aborda lui-même le vaisseau amiral, s'en empara, et força les quatre autres à se rendre. Ensuite il tomba sur les vaisseaux marchands, et en prit trente. Mais comme il se vit hors d'état de conduire un si grand nombre de prises, il brûla deux des vaisseaux de guerre et la plus grande partie des vaisseaux marchands, et envoya le reste à Dunkerque. L'action se passa près du Texel, presque à la vue de treize vaisseaux de guerre ennemis, qui n'osèrent avancer quoiqu'ils eussent le dessus du vent, ce qui répandit la terreur sur toutes les côtes de la Hollande (2). »

(1) Feuillet 263 des deux éditions de 1702.

(2) Ce fut cette action brillante de Jean Bart qui « lui valut des lettres de noblesse », lit-on dans la *Biographie universelle de Michaud*,

Un fait très singulier, c'est que, pour cette médaille-là, déjà, la date marquée à l'exergue, sur la gravure qui en est donnée dans l'édition in-4°, 1702, du recueil de l'Académie, est M. DC. XCV, alors que dans la description il y a bien M. DC. XCVI. De la Hode, de son côté, a reproduit, sans commentaire aucun sur ce point, la gravure du recueil in-4°, avec la fausse date de M. DC. XCV (1), et placé l'explication qu'il en donne parmi les événements de 1695. Quant à Goeree, à qui l'on doit une traduction en hollandais du recueil de l'Académie (2), on peut dire que, sur ce même point, son exactitude a été poussée jusqu'à l'absence de la réflexion et du sens commun, car il a laissé la date « M. DC. XCV » dans le dessin de la médaille, et « 1696 » dans la description.

La médaille différente que nous publions perpétue la bévue de la fausse date, sans que l'on semble même, jusqu'ici, y avoir pris garde. Aussi le coin continue-t-il à demeurer, en quelque sorte, à la disposition du public, qui peut toujours, se procurer à la Monnaie la frappe moderne de cette même médaille, comme s'il s'agissait de la propa-

nouvelle édition, t. III. Mais il y aurait erreur dans l'assertion de la Biographie Michaud, si l'on doit s'en tenir à ce qu'a écrit, de son côté, LA CHESNAYE DES BOIS, dans son *Dictionnaire de la Noblesse*, à savoir que les lettres de noblesse de Jean Bart remonteraient à 1694.

(1) Tome V, aux planches, fig. XXX.

(2) *Historische Gedenk-penningen van Lodewyk den XIV*; Amsterdam, 1712, in-8°, fol. 263.

gation d'un document historique méritant véritablement, tel qu'il est, d'être pris au sérieux.

* 336. Prise d'Ath, de Barcelonne et de Carthagène; 1697.

Victoria comes Francorum. La Victoire, debout, grave sur trois boucliers suspendus à un palmier ces mots : *Ad Barcinonem Hispaniæ.* — *Ad Atham Flandriæ.* — *Ad Carthaginem novi Orbis.* — Exergue : M. DC. XCVII.

(*Médailles du règne de Louis le Grand*, éd. 1702, fol. 269.)

* 337. La France toujours victorieuse; 1697.

Gallia invicta. La France debout, appuyée d'une main sur un javelot, porte sur l'autre une figure de la Victoire; à ses pieds les écussons des puissances ennemies; on remarque, sur l'un d'eux, le lion des Provinces-Unies, tenant les sept flèches. — Exergue : *Bello per decennium feliciter gesto.* M. DC. XCVII.

(*Méd. de Louis le Grand*, éd. 1702, fol. 270.)

467. Paix d'Utrecht; 1713. — Médaille du module de 32 lignes, dont le droit est le même que pour le n° 455 (prise de Mons, 1691), décrit plus haut. Le revers présente l'inscription suivante, dans une couronne de laurier :

Quod sævissimo bello feliciter confecto Hispaniarum regnum Philippo nepoti asseruit, et totius Europæ tranquillitati consuluit, anno regni LXXI.

* 382. La ville de Lille rendue à la France par la paix d'Utrecht ; 1713.

Liberatori pacifico. Louis XIV debout, vêtu à l'antique, tend les bras à la ville de Lille, qui, à genoux à ses pieds, lui présente une couronne d'olivier. — Exergue : *Præf. Ins. Cons.* 1713.

(ED. VAN HENDE, *Numismatique lilloise*, pl. 64, fig. 549, mais avec des variétés de coins. Ici la tête de Louis XIV est une œuvre de Thomas Bernard, et il y a au revers, en sous-exergue, trois initiales « J. C. R. » (1), dont il n'est pas fait mention dans le catalogue imprimé de 1833.)

468. Paix de Rastadt ; 1714. — Médaille du module de 26 lignes.

Uni debemus utramque. Mars debout, montrant une couronne de laurier à Minerve, qui, appuyée sur sa lance, tient une couronne d'olivier. — Exergue : *Victoria pacem fecit.* M. DCC. XIII.

On frappe actuellement cette médaille avec le buste de Louis XIV, la tête ceinte d'une couronne de laurier, signé *Molart*, et à la légende *Ludovicus Magnus rex Christianissimus*. Le revers en est donné par VAN LOON, t. V, p. 241, mais avec le buste du maréchal de Villars sur le côté opposé.

(1) Probablement Joseph-Charles Roettiers, né à Paris en 1692, reçu de l'Académie de peinture et sculpture en 1717, et qui devint en 1727 graveur général de la Monnaie. (ALBERT BARRE, *Graveurs généraux et particuliers des Monnaies de France*, dans *l'Annuaire de la Société française de Numismatique et d'Archéologie*, année 1867.)

§ II. MÉDAILLES DU RÈGNE DE LOUIS XIV MENTIONNÉES DANS LE CATALOGUE IMPRIMÉ EN 1833 DES COINS ET MÉDAILLES DU MUSÉE MONÉTAIRE, COMME EXISTANT AU DIAMÈTRE DE 30 LIGNES, ET QUE VAN LOON N'A PAS PUBLIÉES EN CE MODULE, MAIS EN CELUI DE 18 LIGNES, DONT LES COINS EXISTENT ÉGALEMENT AU MUSÉE MONÉTAIRE.

Il est facile de comprendre que les omissions de Van Loon qui rentrent dans cette catégorie ont beaucoup moins d'importance que celles dont nous avons dû nous occuper d'abord. Nous ne ferons guère qu'en donner la liste, sans entrer dans le détail des variantes plus ou moins remarquables qui peuvent exister entre les médailles du module de 18 lignes et celles de plus grand module représentant le même sujet. Le lecteur qui désirerait en connaître davantage aurait à recourir au Catalogue de 1833.

Les numéros donnés aux médailles sont ceux qu'elles ont, avec leurs semblables du module de 18 lignes, dans ce même catalogue.

Les indications entre parenthèses, à la suite de la mention du sujet de la médaille, renvoient au volume de l'*Histoire métallique* de Van Loon, édition française, et à la page de ce volume où la médaille est représentée dans le module de 18 lignes.

7. Bataille de Rocroi, 1643. — (T. II, p. 265.)

Le Musée monétaire possède en outre, non indiqués au Catalogue de 1833, les coins pour la frappe de la médaille dans le module de 24 lignes (*).

(*) Ce renseignement et les autres de la même nature qui suivront

8. Prise de Thionville ; 1643. — (T. II, p. 266.)

Il existe au Musée monétaire, non indiqués au Catalogue de 1833, les coins pour la frappe de la médaille dans le module de 24 lignes.

39. Bataille de Lens ; 1648. — (T. II, p. 316.)

On conserve au Musée monétaire, non indiqués au Catalogue de 1833, les coins pour la frappe de la médaille dans le module de 28 lignes.

La médaille est représentée en ses trois modules dans la *Numismatique béthunoise*, par M. L. DANCOISNE, pl. XXIII à XXV.

41. Paix de Westphalie ; 1648. — (T. II, p. 308.)

47. Bataille de Rethel ; 1650. — (T. II, p. 348.)

71. Prise de Montmédy ; 1657. — (T. II, p. 412.)

74. Bataille des Dunes ; 1658. — (T. II, p. 417.)

105. Acquisition de Dunkerque ; 1662. — (T. II, p. 489, 1^o.)

125. Secours aux Hollandais ; 1662. — (T. II, p. 518.)

143. Prise de Lille ; 1667. — (T. III, p. 10.)

La médaille du module de 30 lignes a été publiée par M. ED. VAN HENDE, dans sa *Numismatique*

encore résultent d'une communication qui nous a été faite par la Direction générale des Monnaies et Médailles. Nous remercions particulièrement l'honorable conservateur du Musée monétaire, M. Caignard, de ceux de ces renseignements que nous devons à son obligeance.

lilloise, 1858, pl. 59, d'après un exemplaire ancien, différent, pour le coin de tête, des exemplaires en frappe moderne.

172. Prise de quatre villes sur le Rhin (Orsoy, Rhinberg, Burik, Wesel); 1672. — (T. III, p. 50.)

174. Passage du Rhin; 1672. — (T. III, p. 53, 1^o.)

175. Retranchements de l'Yssel forcés; 1672. — (T. III, p. 55.)

183. Défaite de l'électeur de Brandebourg, allié des Hollandais; 1673. — (T. III, p. 110.)

184. Prise de Maestricht; 1673. — (T. III, p. 111.)

186. Seconde conquête de la Franche-Comté; 1674. — (T. III, p. 137, 1^o.)

On conserve au Musée monétaire, non indiqués au Catalogue de 1833, les coins pour la frappe de la médaille dans le module de 28 lignes.

188. Prise de la ville et de la citadelle de Besançon; 1674. — (T. III, p. 134, 1^o.)

192. Bataille de Seneffe; 1674. — (T. III, p. 144, 1^o.)

Il existe au Musée monétaire, non mentionnés au Catalogue de 1833, des coins pour la frappe de la médaille dans le module de 28 lignes et dans celui de 20 lignes.

194. Levée du siège d'Audenarde; 1674. — (T. III, p. 146.)

199. Prise de Dinant et de Huy; 1675. — (T. III, p. 169.)

200. Prise de Limbourg; 1675. — (T. III, p. 171, 1^o.)

Le Musée monétaire possède, non indiqués au Catalogue de 1833, les coins pour la frappe de la médaille dans le module de 28 lignes.

209. Combat naval de Palerme; 1675. — (T. III, p. 178, 1^o.)

La médaille peut être frappée en outre dans le module de 22 lignes, dans lequel, au surplus, elle a été publiée par VAN LOON, p. 179, avec la signature *Ant. Meybusch fecit.*, sous la tête du roi. Les coins existent au Musée monétaire.

210. Prise d'Aire; 1676. — (T. III, p. 186.)

D'après l'inventaire de 1697-1698 ⁽¹⁾, n^o 1294, le coin passé au Musée monétaire ne serait pas tout à fait du diamètre de 30 lignes, mais de 29 lignes, et il doit être signé H. R. F. (c'est-à-dire *Hieronymus Roussel fecit*). Ce coin n'est pas indiqué au Catalogue de 1833, où la médaille de la prise d'Aire ne figure uniquement que pour le module de 18 lignes.

228. Prise de Lewe; 1678. — (T. III, p. 229.)

Le Musée monétaire possède les coins pour la frappe de la médaille en 28 lignes.

(1) Cité ci-dessus, aux notes de la p. 29.

232. Paix de Nimègue; 1678. — (T. III, p. 231, 1^o.)
Le Musée monétaire possède les coins pour la frappe de la médaille en 20 lignes.

264. Trêve de vingt ans; 1684. — (T. III, p. 294, 4^o.)

265. Remise de contributions dues par les Espagnols; 1684. — (T. III, p. 298.)

292. Bataille de Fleurus; 1690. — (T. III, p. 447.)

295. Les trois victoires (Fleurus, Staffart, Beve-sier); 1690. — (T. IV, p. 15, 3^o.)

302. Combat de Leuze; 1691. — (T. IV, p. 73.)

306. Combat de Steinkerque; 1692. — (T. IV, p. 109, 1^o.)

322. Défaite des Anglais et des Hollandais à Brest; 1694. — (T. IV, p. 161.)

Tout compte fait, les omissions de publication, par Van Loon, que nous avons signalées ci-dessus de médailles plus ou moins officielles du règne de Louis XIV, rentrant directement dans le cadre de cet auteur, ne montent pas à moins de soixante-quinze, sans que nous ayons même eu à chercher des variétés dans les détails secondaires. C'est, avons-nous pensé, un fait qui méritait d'être établi.

Pour achever régulièrement notre travail, il nous

resterait encore à énumérer, dans un troisième paragraphe, les médailles de Louis XIV exécutées, en réalité, au diamètre de 18 lignes, et dont Van Loon n'a donné les figures qu'en celui de 32 lignes, module dans lequel elles n'existent pas et n'ont jamais existé. Ces médailles, au nombre de vingt-sept, sont représentées de la page 372 du tome IV à la page 260 du tome V. Comme elles sont toutes examinées en détail dans notre article sur l'œuvre numismatique prétendue de J.-J. Folkema, publié dans la *Revue belge de numismatique* (année 1885), il nous suffira bien ici, pour le but que nous avons en vue, de nous en tenir à cette mention.

J. ROUYER.

ERRATUM.

Page 17, *au lieu de* : Delahage (ou de Haie), *lisez* : Delahaye (ou de la Haie).





1



2



